



Virage d'Arnage : route fermée à la circulation entre Arnage et Mulsanne (commune d'Arnage).



Virage d'Arnage : parking pour les voitures et navette (commune d'Arnage).



Abords du circuit : parking chez un particulier route de Ruaudin (commune d'Arnage).



Virage d'Arnage : accès réservé aux riverains chemin du Tertre (commune d'Arnage).



Abords du circuit : circulation sur la route de Ruaudin (commune d'Arnage).



Abords du circuit : accès interdit route de Ligné (commune d'Arnage).



Abords du circuit : aéroport Le Mans-Arnage.



Abords du circuit : accès contrôlé par la Gendarmerie Nationale route de la Héronnière (commune d'Arnage).



Arnage : circulation et commerces avenue nationale.



Abords du circuit : camping pour les visiteurs.